

**sous-arbrisseau.** sm. Plante qui tient le milieu entre l'arbrisseau et l'herbe. || Pl. Des *sous-arbrisseaux*.

**sous-aumônier.** sm. Aumônier en second. || Pl. Des *sous-aumôniers*.

**sous-bail.** sm. Bail d'une partie de ce qu'on a pris ou donné à ferme. || Pl. Des *sous-baux*.

**sous-barbe.** sf. Partie de la mâchoire inférieure du cheval qui supporte la gourmette. || Pl. Des *sous-barbes*.

**sous-bibliothécaire.** sm. Employé subordonné au bibliothécaire. || Pl. Des *sous-bibliothécaires*.

**sous-carbonate.** sm. Chim. Nom générique des sels dans lesquels l'acide carbonique se trouve combiné avec un excès de base. || Pl. Des *sous-carbonates*.

**sous-chef.** sm. Qui vient immédiatement après le chef. || Pl. Des *sous-chefs*.

**sous-classe.** sf. Hist. nat. Division établie dans une classe.

**sous-clavier, ière.** adj. Anat. Qui est sous la clavicule.

**sous-commissaire.** sm. Fonctionnaire de l'administration de la marine. || Aide d'un commissaire. || Pl. Des *sous-commissaires*.

**sous-commission.** sf. Commission nommée par une autre commission pour préparer le travail de celle-ci.

**sous-comptoir.** sm. Comptoir dépendant d'un autre comptoir.

**souscripteur.** sm. Celui qui prend part à une souscription. || Celui qui souscrit un billet, une lettre de change.

**souscription.** sf. Signature qu'on met au-dessous d'un acte pour l'approuver. || Signature au bas d'une lettre, accompagnée des formules de civilité. || Engagement de fournir une certaine somme pour une entreprise, pour une dépense. || La somme même qui est fournie par chacun des souscripteurs. || Engagement de prendre, moyennant un prix convenu, un ou plusieurs exemplaires d'un livre qui doit être publié.

**souscrire.** va. (l. *sub*, sous; *scribere*, écrire; — c. *écrire*.) Écrire son nom au bas d'un acte pour l'approuver. || Vn. Adhérer, consentir à : *je souscris à ce projet*. || Fournir, s'engager à fournir une somme pour qq. entreprise, pour qq. dépense commune : *souscrire pour une statue*. || S'engager à prendre un ou plusieurs exemplaires d'un livre, qui doit être publié. || SYN. *Accéder, acquiescer*.

**sous-cutané, èe.** adj. Qui se trouve sous la peau. || Qui se fait sous la peau : *injection sous-cutané*.

**sous-diaconat.** sm. Ordre qui est au-dessous du diaconat.

**sous-diacre.** sm. Celui qui est promu au sous-diaconat. || Pl. Des *sous-diacres*.

**sous-directeur, trice.** s. Qui dirige en second. || Pl. Des *sous-directeurs, trices*.

**sous-dominante.** sf. Mus. Quatrième note d'un ton quelconque, qui précède la dominante. || Pl. Des *sous-dominantes*.

**sous-double.** adj. 2 g. et sm. Math. Qui est la moitié : 3 est *sous-double* de 6. (vx.)

**sous-doyen.** sm. Religieux immédiatement au-dessous du doyen, dans certains chapitres. || Pl. Des *sous-doyens*.

**sous-doyenné.** sm. Titre, dignité, fonction de sous-doyen.

**sous-économe.** sm. Économe en second. || Pl. Des *sous-économés*.

**sous-entendre.** va. Ne point exprimer dans le discours une chose qu'on a dans la pensée. || Ne pas exprimer certains mots qui peuvent être aisément suppléés.

**sous-entendu, ue.** adj. et sm. Ce que

l'on sous-entend. || Ce que l'on pense et qu'on n'exprime pas. || Pl. Des *sous-entendus*.

**sous-entente.** sf. Ce qui est sous-entendu artificieusement par celui qui parle.

**sous-faite.** sm. Pièce d'un comble posée au-dessous du faite, et liée avec lui. || Pl. Des *sous-faites*.

**sous-ferme.** sf. Sous-bail par lequel un fermier principal cède la totalité ou une partie de sa ferme à un fermier particulier. || Pl. Des *sous-fermes*.

**sous-fermier, ière.** s. Celui, celle qui prend des biens ou des droits à sous-ferme. || Pl. Des *sous-fermiers, ières*.

**sous-fréter.** va. Fréter à un autre le bâtiment qu'on avait affrété pour soi.

**sous-garde.** sf. Morceau de fer en forme de demi-cercle qui est au-dessous de la détente d'un fusil pour la protéger. || Pl. Des *sous-gardes*.

**sous-genre.** sm. Hist. nat. Section établie dans un genre et renfermant une ou plusieurs espèces. || Genre inférieur. || Pl. Des *sous-genres*.

**sous-gorge.** sf. Morceau de cuir attaché à l'un des côtés de la bride, ou du licol, et qui passe sous la gorge du cheval, pour venir se rattacher à l'autre côté. || Pl. Des *sous-gorges*. (Fig., V. p. 163.)

**sous-gouverneur, ante.** s. Qui préside en second à l'éducation d'un enfant. || Pl. Des *sous-gouverneurs, antes*.

**sous-intendance.** sf. Charge, fonction, hôtel du sous-intendant. || Pl. Des *sous-intendances*.

**sous-intendant.** sm. Intendant en second. || Pl. Des *sous-intendants*.

**sous-jacent, ente.** adj. Qui est placé au-dessous.

**sous-jupe.** sf. Jupe de dessous. || Pl. Des *sous-jupes*.

**Sous-le-Vent (Iles).** — V. *Antilles*.

**sous-lieutenant.** sf. Grade de sous-lieutenant. || Pl. Des *sous-lieutenances*.

**sous-lieutenant.** sm. Officier du grade immédiatement inférieur à celui de lieutenant. || Pl. Des *sous-lieutenants*.

**sous-locataire.** s. 2 g. Celui ou celle qui loue une portion de maison du locataire principal. || Pn. Des *sous-locataires*.

**sous-location.** sf. Action de sous-louer. || Pl. Des *sous-locations*.

**sous-louer.** va. Donner à loyer une partie d'une maison ou d'une terre dont on est locataire ou fermier. || Prendre à loyer du locataire principal une portion de maison.

**sous-main.** sm. Carton ou feuille de papier qu'on place sur le bureau et qui sert de support au papier sur lequel on écrit. || Pl. Des *sous-mains*.

**sous-maitre, sous-maitresse.** s. Celui, celle qui, dans une maison d'éducation, aide le maître ou la maîtresse. || Pl. Des *sous-maitres, des sous-maitresses*.

**sous-marin, ine.** adj. Qui est sous les eaux de la mer : *plante sous-marine, câble sous-marin*.

**sous-maxillaire.** adj. 2 g. Qui est placé sous la mâchoire inférieure : *glande sous-maxillaire*.

**sous-multiple.** adj. et sm. Qui est compris plusieurs fois exactement dans un nombre : 2 et 5 sont des *sous-multiples* de 10.

**sous-nitrate.** sm. Chim. Nitrate contenant un excès de base.

**sous-normale.** sf. Géom. Partie de l'axe d'une courbe qui est comprise entre sa rencontre avec la normale et le pied de la perpendiculaire abaissée sur l'axe du point de la courbe où passe la normale.